

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 69 (1943)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

taller dans un bâtiment nouveau et de la doter des installations dignes d'elle. Elle a maintenu entre camarades de volées diverses le contact amical si agréable et utile. Par ses sections ou groupes, elle crée des centres contribuant à faire connaître l'Ecole au dehors.

L'A³E²I. L. a cru en importance, les membres de l'A³ centrale, ses diverses sections et groupes arrivant maintenant au nombre de 700, et en influence, par le travail persévérant de ses comités et la fidélité de tous.

Si les plus prochaines années ne nous apportent pas de catastrophes, nous sommes persuadés qu'elle fleurira mieux encore.

Pour l'instant, qu'elle vive !

Ce rapport, ainsi que ceux du caissier et des vérificateurs des comptes, furent approuvés à l'unanimité. Le Comité composé de MM. Pierre Oguey, président, Adrien Robert, vice-président, Edmond Despland, caissier, Maurice Kraft, secrétaire, Edouard Meystre, Gustave Nicod et Georges Masson, fut chaleureusement félicité pour la tâche accomplie, et confirmé dans ses fonctions. Huit membres furent admis à l'honorariat, ce sont : MM. Victor Abrezol, Ernest Décombaz, Paul de Rham, Charles Glapey, Julien Mellet, Charles Ossent, Martino Pedrazzini, Robert Piguet, de la promotion 1902.

Au cours du banquet qui suivit, et auquel participèrent un nombre inaccoutumé de convives, fut évoqué le succès récemment remporté par l'Ecole d'ingénieurs dont l'avenir est aujourd'hui assuré par l'acquisition d'un immeuble où pourront être groupés ses différentes sections et où de nouveaux instituts de recherche verront le jour. Après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes, M. le président *P. Oguey* salua plus spécialement les artisans du transfert de l'Ecole dans ses nouveaux locaux, M. le professeur *A. Stucky*, directeur de l'E. I. L., M. le conseiller d'Etat *P. Perret*, chef du Département de l'Instruction publique et M. le syndic *Addor*, représentant de la Municipalité de Lausanne. Il regrette l'absence de M. le député *Cornaz*, président de la commission législative vaudoise, chargée de l'étude du projet de décret relatif à l'Ecole, qui a magnifiquement enlevé le vote final du Grand Conseil.

A leur tour les représentants des autorités se plurent à reconnaître l'opportunité de la solution intervenue, et se félicitèrent de l'appui déterminant qu'ils rencontrèrent auprès de l'Association des anciens élèves et en particulier auprès de son président. Ils formulèrent pour l'avenir de l'Ecole et de l'Association les vœux les plus sincères et les assurèrent de leur sympathie.

M. F. Gilliard, architecte, apporta les salutations chaleureuses du Comité central de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

La soirée s'acheva par une causerie-audition sur les chansonniers de Paris, présentée avec autant de verve que d'humour par Mme et M. Jacottet-Dubois, accompagnés par Mlle Tissot, professeur de piano.

Manifestation réussie en tous points et terminant brillamment une saison bien remplie de l'A²E³I.L. dont l'activité toujours plus grande fait bien augurer de l'avenir.

D. BRD.

NÉCROLOGIE

André Chevalley, ingénieur.

Originaire de Chexbres, André Chevalley est né à Lausanne, le 10 janvier 1885. Après avoir fait un apprentissage de mécanicien, il entre au Technicum de Biel, puis, contraint d'interrompre ses classes pour des raisons majeures, il travaille dans diverses usines. En 1907, Chevalley décide de reprendre ses études ; il passe par le cours préparatoire, est admis à l'*Ecole d'ingénieurs de Lausanne*, en 1908, et obtient le diplôme d'ingénieur constructeur en 1912.

Engagé immédiatement au bureau technique de M. Boucher, à Prilly, il collabore à l'étude et à la construction d'usines hydrauliques en Valais, puis assume, pour la Compagnie genevoise de l'industrie du Gaz, la direction des usines à gaz à Antibes et à Cannes.

En 1918, il est engagé par M. Palaz pour les études et la construction de l'Usine thermique de Floirac près de Bordeaux pour la société Energie électrique du sud-ouest. L'usine mise en service, il est affecté en 1921 à la société Energie électrique du littoral méditerranéen (E. L. M.) et se fixe à Marseille, où il achèvera sa carrière.

Il collabore activement aux projets et à la construction des deux importantes usines thermiques de Sainte Tulle (Basses Alpes) et de Lingostière (Alpes Maritimes) qui furent mises en service en 1922 et 1925 et dont les agrandissements s'échelonnent jusqu'en 1936.

Après la période des grands travaux, Chevalley dirige la gérance des magasins de l'E. L. M. puis est nommé chef de la division des « Travaux et assurances incendie ».

Atteint gravement de sa santé depuis 1939, Chevalley est décédé le 8 mai 1943, à Marseille.

Dans le génie civil, dans la mécanique ou la thermique, Chevalley examinait tous les problèmes à fond et avec une minutie extrême, ne ménageant pas sa peine et s'efforçant de rechercher les meilleures solutions et d'obtenir la perfection du travail. Il avait acquis l'estime et l'affection de ses chefs et était toujours dévoué, prêt à rendre service à un collègue ou à venir en aide à un subordonné.

Que sa famille et ses amis trouvent ici l'expression de la vive sympathie de tous ceux qui eurent le privilège de le rencontrer ou d'être ses collaborateurs au cours de sa longue et féconde carrière.

BIBLIOGRAPHIE

Collaboration élastique des voûtes massives et de leur superstructure. Thèse de doctorat de M. A.-El. Arousy, ingénieur au Caire. — Editions Leemann, Zurich 1942.

Le comportement d'une voûte de pont, problème difficile en soi déjà, se complique singulièrement si l'on veut faire intervenir la solidarité des poutres et dalles continues de la chaussée. Le candidat au doctorat du professeur M. Ritter, suivant la trace de son maître, recherche ici le moyen de rendre accessible à un calcul plus aisément un phénomène d'action

réciproque, qui a pour effet de décharger un peu la voûte, mais affecte défavorablement le tablier. Quoique la voûte forme un tout bien équilibré et peu flexible, le tablier ne prend part à ses déformations que péniblement en subissant des efforts supplémentaires, auxquels sa nature le prépare mal. Logiquement, on doit donc l'assouplir et l'appuyer sur un arc robuste.

Comment fixer alors la part de chaque élément au travail de l'ensemble ? Notre auteur rappelle qu'il peut suffire, dans certains cas, de calculer la voie supérieure par les règles de la poutre continue ordinaire, puis d'ajouter à son épure d'appuis rigides la quote-part des moments issus, dans un arc de remplacement, des flexions attribuables au passage des convois ; cet arc auxiliaire possède comme moment d'inertie le sien propre augmenté de celui du tablier majoré inversément à sa projection sur la voûte.

Ce procédé, approximatif, trouve vite les bornes de son domaine : il suppose en effet l'exakte similitude des lignes élastiques, erreur évidente si les palées sont peu nombreuses et si les insertions élastiques sont inégales aux extrémités de la voûte et du tablier.

Il fallait donc proposer une méthode, qui pût unir l'exactitude des équations solidaires à la commodité du calcul par phases successives. La thèse en établit une forme assurément commode.

Un chapitre préliminaire expose les méthodes usuelles du calcul des arcs élastiques, et apporte une foule de renseignements précieux. Cette intéressante étude confirme la supériorité des solutions naturelles, quoique pas toujours possibles, du problème de la voûte : un tablier souple porté par un arc à robustesse bien équilibrée. Elle montre les inconvénients résultant, pour les tabliers inférieurs, de la grande élasticité des suspentes, de même qu'elle fait pressentir la disproportion d'une poutre artificiellement posée sur le polygone de la chaîne comprimée de l'arc économique moderne.

A. P.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section mécanique.

347. Jeune dessinateur mécanicien. Dessin de construction et dessins d'atelier. Petite fabrique de machines de Zurich.

349. Jeune technicien. Essais d'échantillons de charbon du Valais. Langues : allemande et française. Bureau d'économie de guerre.

351. Jeune technicien en chauffage. Bureau technique de Suisse orientale.

353. Technicien électrique. Fabrication de piles sèches. Direction d'une petite entreprise. Suisse orientale.

357. Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien. Calcul et construction de moteurs d'aviation. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

363. Jeune technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien. Construction et essais. Atelier de Suisse centrale.

365. Chimiste. Travaux de chimie-physique. Age : 25 à 35 ans. Candidat astreint au service militaire. Suisse centrale.

367. Quelques dessinateurs mécaniciens. Mécanique générale. Atelier de construction de Suisse orientale.

369. Technicien en chauffage et ventilation ou dessinateur en chauffage et ventilation. Travaux militaires. Engagement civil.

373. Ingénieur ou technicien électrique. Construction de lignes, projets et exécution. Age : environ 30 ans. Zurich.

375. Technicien en chauffage. Tilsit (Pruisse orientale).

377. Ingénieur ou technicien mécanicien. Pratique d'atelier. Petites machines de précision. Fabrique de Suisse centrale.

379. Jeune constructeur mécanicien. Mécanique générale et construction d'appareils. Entrée au plus tôt. Zurich.

381. Dessinateur mécanicien. Dessins d'atelier pour machines compliquées. Entrée immédiate. Engagement provisoire d'une

durée de deux mois en attendant, éventuellement de plus longue durée. Oberland bernois.

383. Jeune technicien mécanicien ou électro-mécanicien. Serait introduit dans le domaine spécial de la balistique. Entrée au plus tôt. Suisse centrale.

385. Jeune technicien en chauffage. Pratique en projets et exécution d'installations de chauffage et sanitaires. Français indispensable. Entrée au plus tôt. Suisse romande.

387. Employé technique pour le bureau d'exploitation d'une fabrique d'articles en fer. On demande : des connaissances en matière de calculs, de préparation du travail et d'organisation des entrepôts (magasins). Entrée en service au plus tôt. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1942 : 729, 825, 867, 955, 969 ; de 1943 : 55, 173, 241, 261, 285, 305, 325.

Section du bâtiment et du génie civil.

778. Ingénieur constructeur ou technicien en béton armé. Bon calculateur, pratique de la construction en bois. Bureau d'ingénieur de Zurich.

782. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte des Grisons.

784. Jeune technicien en bâtiment. Bureau et chantier. Zurich.

792. Technicien en génie civil. Chantier. Travaux militaires. Engagement civil.

794. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Bureau d'architecte du Tessin.

796. Technicien en bâtiment. Devis et décomptes. Bureau d'architecte avec entreprise de construction, en Suisse romande.

798. Jeune dessinateur en bâtiment. Plans et détails d'exécution. Environs de Zurich.

800 a. Ingénieur constructeur, éventuellement technicien en génie civil. De même :

b. Dessinateur en bâtiment et génie civil. Travaux militaires. Engagements civils.

802. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Bureau et chantier. Bureau d'architecte de Zurich.

804. Jeune technicien en génie civil. Suisse centrale.

810. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Bâtiments industriels. Bureau d'architecte de Zurich.

812. Technicien en bâtiment. Bureau et chantier. Canton de Zurich.

814. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Suisse orientale.

818. Jeune géomètre du registre foncier ou candidat géomètre, éventuellement ingénieur rural. Remaniement parcellaire d'une commune de montagne ; drainages et travaux de génie civil. Suisse centrale.

820. Technicien en travaux publics. Ville du Jura bernois.

822. Jeune dessinateur en bâtiment. Constructions en bois ou en béton armé. Bureau d'architecte de Zurich.

824 a. Géomètre du registre foncier ou ingénieur rural, de même :

b. Deux techniciens géomètres ou techniciens en génie civil. Améliorations foncières. Bureau technique de Suisse centrale.

826 a. Technicien en bâtiment. Chantier. De même :

b. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte de Zurich.

828. Jeune ingénieur constructeur. Génie civil en général et béton armé. Bureau d'ingénieur de la Suisse centrale.

830 a. Jeune technicien en bâtiment. Conducteur de travaux, montagne. De même :

b. Technicien en génie civil. Projets de routes, canalisations et adductions d'eau. Bureau technique du midi de la Suisse.

832. Technicien en bâtiment. Devis et élaboration de plans ; hôpital et maisons de campagne. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

834. Conducteur de travaux. Bureau d'architecte de Zurich.

838. Deux ingénieurs civils. Galeries. Oberland bernois.

842. Technicien en bâtiment. Bureau et chantier. Suisse centrale.

844. Technicien ou dessinateur. Bureau et chantier. Suisse intérieure.

846. Jeune dessinateur en bâtiment. Plans et détails d'exécution. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

852. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

854 a. Jeune ingénieur constructeur. Calculs. De même :

b. Dessinateur en béton armé ou dessinateur en génie civil. Bureau d'ingénieur de Zurich.

856. Jeune technicien en génie civil, diplômé, ou technicien géomètre. Bureau technique du Valais.

Sont pourvus les numéros, de 1942 : 1224 ; de 1943 : 598, 656, 666, 668, 674, 686, 708, 710, 716, 722, 730, 740, 744.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.